

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012



CHIFFRES-CLÉS BAS

	2010 montants en CHF	2011 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2012 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	1'013'930'811	1'124'059'632	10,9	1'248'764'374	11,1
Prêts à la clientèle	758'800'957	808'761'763	6,6	854'071'131	5,6
dont Hypothèques-BAS	182'659'200	185'059'233	1,3	198'515'546	7,3
dont crédits d'encouragement	80'799'396	87'727'800	8,6	105'373'397	20,1
Fonds de la clientèle	935'608'546	1'038'653'120	11,0	1'153'413'276	11,0
dont obligations de caisse d'encouragement	75'615'000	79'099'000	4,6	91'262'000	15,4
Prêts à la clientèle en % des fonds de la clientèle	81,1%	77,9%	-4,0	74%	-4,9
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêt	14'804'451	16'308'899	10,2	16'801'937	3,0
Résultat des opérations de commissions et de prestations de service	1'024'120	1'241'026	21,2	1'609'917	29,7
Produit d'exploitation	16'338'370	18'170'255	11,2	19'304'506	6,2
Charges d'exploitation	12'670'403	12'465'336	-1,6	12'980'955	4,1
Bénéfice brut	3'667'966	5'704'919	55,5	6'323'551	10,8
Résultat de l'exercice	481'029	735'119	52,8	705'591	-4,0
Cash-flow par équivalent plein temps	54'984	82'153	49,4	86'861	5,7
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	77,5%	68,6%	-11,5	67,2%	-2,0
Fonds propres					
Total des capitaux propres	60'503'353	64'673'000	6,9	71'762'000	11,0
Ratio de fonds propres	5,97%	5,75%		5,75%	
Taux de fonds propres (fonds propres pouvant être pris en compte/ positions pondérées du risque)	11,05%	11,24%		11,58%	
Dépôts-titres					
Nombre de dépôts-titres	2'468	2'635	6,8	2'650	0,57
Volume sous dépôts	135'524'998	155'835'924	15,0	211'126'180	35,48
Indications sur le marché					
Nombre d'actionnaires	4'375	4'413	0,9	4'485	1,6
Nombre de client-e-s	25'212	26'897	6,7	28'533	6,1
Volet social					
Nombre de collaborateurs-trices	80	80	0,0	84	5
dont à temps partiel	42	44	4,8	46	4,5
Part de femmes parmi les cadres	52%	46%	-11,5	46%	0
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1:3,5	1:4,5		1:3,66	
Environnement					
Consommation directe d'énergie par collaborateur-trice	9,0 GJ	7,4 GJ	-17,8	7,0 GJ	-5,4
Emissions directes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	21,0 t eq-CO ₂	14,0 t eq-CO ₂	-33,3	20,0 t eq-CO ₂	42,9
Autre consommation indirecte d'énergie par collaborateur-trice	7,6 GJ	8,0 GJ	5,3	5,8 GJ	-27,5
Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre par collaborateur-trice	350,0 t eq-CO ₂	385,0 t eq-CO ₂	10,0	258,0 t eq-CO ₂	-33,0

Légende GJ = Gigajoule, t = tonne, eq-CO₂ = équivalent dioxyde de carbone

TABLE DES MATIÈRES

Éditorial	3
Rapport du conseil d'administration	4
Portrait «La Ciguë»	6
Explications sur la marche des affaires	8
Rapport de l'organe de révision	13
Thème principal: densifier la construction	14
Rapport du l'organe de contrôle d'éthique	16
Fonds d'innovation	17
Portrait «Famille Butscher»	18
Indicateurs sociaux	20
Indicateurs environnementaux	21
Portrait «Karthago»	22
Membres des organes	24
Personnel	26
Organigramme	27
En accéléré: la BAS de 1990 à 2012	28

Tel un ogre, le mitage dévore le paysage. C'est ce que montre cette vue aérienne de Schaffhouse sur la page de couverture de ce rapport d'activité. Les zones marquées en vert étaient encore inhabitées il y a 300 ans.

Recette contre le mitage:

→ Conseil

Ingrédients nécessaires

Utilisez cette recette

- des friches industrielles disponibles et constructibles
- un appartement proche du lieu de travail

- avec parcimonie en termes de besoin en surfaces (<40m² par personne)

Mélangez le tout:

Portez une attention particulière

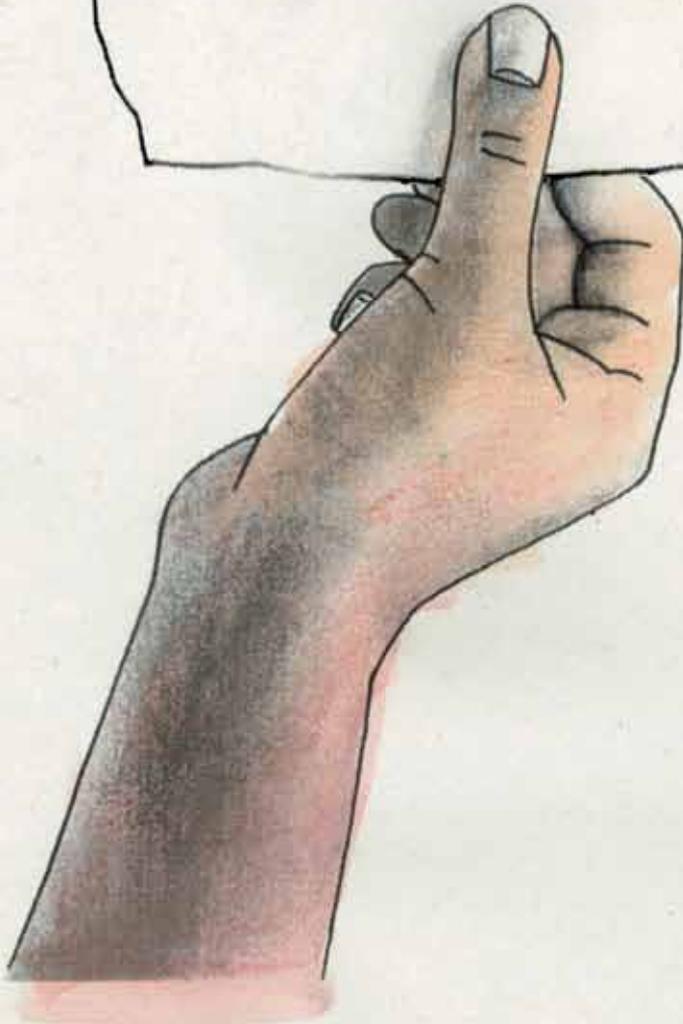
- avec une bonne infrastructure (offre culturelle et sportive, commerces dans chaque quartier)

- à construire en hauteur

Utilisez cette recette:

- dans votre cercle de connaissance ou parmi les politiques

→ Prêt à servir en tout temps ←



ÉDITORIAL



Eric Nussbaumer
président du conseil
d'administration

Martin Rohner
président de la
direction

« Nous sommes fiers de ce que nous avons atteint ensemble l'an dernier. »

« En Suisse, près d'un mètre carré de sol est urbanisé chaque seconde. » A l'instar de nombreux articles parus l'an passé, nous aussi, nous nous sommes servis de ces mots, pour parler d'un développement dramatique en Suisse: le mitage du territoire, qui se fait à une très grande vitesse. Un thème très débattu en 2012, par nous également. Pas simplement pour contribuer à la discussion publique par une contribution de plus, mais pour montrer que notre banque assume une responsabilité concrète face à ce sujet. Lors de l'octroi d'un crédit, nous évaluons depuis des années à quel point une construction participe au mitage du territoire ou au contraire à sa densification. Selon le cas, le projet est soutenu ou – depuis l'an dernier – carrément exclu. Nous avons choisi de consacrer notre rapport d'activité une fois encore à cette thématique et de montrer que notre politique d'affaires a porté ses fruits. Trois exemples illustrent toute l'inventivité déplo-

yée par des clientes et clients de la BAS pour lutter contre ce phénomène.

Nous sommes fiers de ce que nous avons atteint ensemble l'an dernier. Les comptes rendus respectifs du conseil d'administration et de la direction vous apprendront plus sur les temps forts de 2012, mais aussi sur les défis que nous avons dû relever. Vous trouverez la liste complète des crédits octroyés ainsi que les résultats détaillés de l'exercice dans le cahier glissé à l'arrière du présent rapport.

Ce que vous tenez dans les mains est un résultat bien tangible de l'exercice écoulé. Nous avons entrepris une réflexion approfondie sur la marque « Banque Alternative Suisse » et cela nous a amené à repenser également notre identité visuelle: un logo légèrement modifié, de nouveaux caractères, des couleurs fraîches et un univers graphique original mettent mieux en valeur cette marque BAS et soulignent notre caractère unique.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Défendre nos valeurs en période de crise

Durant l'exercice écoulé, la situation du marché est restée difficile pour nous. Les taux bas ont continué à exercer une pression considérable sur nos opérations de marges d'intérêts. Dans les affaires de crédits, une véritable guerre des conditions est en cours qui a mis un terme à une relative liberté d'action économique dont jouissait la Banque Alternative Suisse avant l'éclatement de la crise financière et de la dette. En effet, nous ne sommes pas une banque qui gagne beaucoup d'argent dans d'autres domaines, ce qui lui permettrait de s'engager dans cette guerre des prix. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas toujours en mesure de proposer les meilleures conditions de crédit. Bien que nous nous soyons fait une réputation de spécialiste des financements écologiques et sociaux, chaque crédit conclu représente un défi, même si cet objet coïncide parfaitement avec nos objectifs et nos principes.

Pour que notre modèle d'affaires de banque écologique et sociale reste compris et soutenu dans un contexte difficile, notre équipe doit multiplier ses efforts dans le conseil à la clientèle. Nous tentons, dans le cadre de toutes nos relations commerciales, d'expliquer que la Banque Alternative Suisse ne peut exister que si l'idée d'une banque différente, d'une véritable alternative dans le paysage bancaire, est portée par sa clientèle

et ses collaborateurs et collaboratrices. En matière de conditions de crédit, la guerre des prix ne peut pas et ne doit pas occuper la première place. Aucune alternative n'est parvenue à s'imposer en adoptant subrepticement les mécanismes du marché concurrentiel.

La place bancaire suisse sous forte pression

En 2012, la place bancaire et financière suisse a, une fois de plus, connu des turbulences quasi quotidiennes: scandale du Libor, plaintes et pressions de la part de pays tiers en raison de pratiques favorisant l'évasion fiscale. Aucun changement fondamental n'a eu lieu jusqu'à présent et l'avenir ne laisse pas envisager de solution simple. Il faudra des années à la place bancaire et financière suisse pour recouvrer sa réputation perdue.

Les procédés irresponsables et hors de tout cadre légal d'autres banques ont eu des répercussions pour la BAS aussi: nous sommes confrontés à un durcissement des régulations et à des mesures de surveillance qu'aucune de nos pratiques commerciales ne justifie. Il n'est plus possible de considérer la place bancaire de manière différenciée. Malgré son éthique bancaire irréprochable, la BAS se trouve étroitement corsetée alors qu'elle n'a provoqué ni scandale ni faux pas.

Nouvelles idées, nouvelles motivations

Pour la BAS, l'engagement de Martin Rohner au poste de président de la direction au début de l'année a amené un renfort important sur le chemin du développement. Il a investi toute son énergie ainsi que sa compétence professionnelle et humaine pour maintenir le cap à travers les rafales qui ont secoué le marché. En quelques mois, il est parvenu entre autres à formuler et à mettre en œuvre les stratégies sectorielles pour les activités de placements et pour le secteur des financements. C'est avec beaucoup de satisfaction que le conseil d'administration a accueilli cette dynamique nouvelle dans la gestion opérationnelle.

Simplifications et améliorations

Durant l'exercice sous revue, le conseil d'administration et la direction se sont penchés de manière intensive sur les questions de réorganisation. En tenant compte de la situation régnant sur le marché, nous nous devons en effet de mettre tout en œuvre pour améliorer nos prestations de façon ciblée. La nouvelle structure organisationnelle se distingue par des voies de décision claires et courtes qui, en même temps, accordent aux équipes une large marge de manœuvre dans l'accomplissement de leurs tâches. Dans le cadre de cette réorganisation, Edy Walker, ancien membre de la direction, a accepté une nouvelle mission au sein de notre établisse-

ment. Nous le remercions pour son engagement de plusieurs années à l'échelon de la direction et lui souhaitons beaucoup de succès dans son nouveau poste de responsable des financements spéciaux. Le secteur Placements est désormais dirigé par Michael Diaz, qui a intégré la direction en janvier 2013.

Perspectives et remerciements

Des défis considérables nous attendent encore. Il convient de souligner le renforcement des exigences en matière de fonds propres, dont nous ne connaissons pas encore les modalités. Nous devons aussi fournir des efforts supplémentaires et procéder à des augmentations de capital substantielles, ou générer des fonds propres d'une manière équivalente, pour que la BAS conserve son indépendance et ses perspectives de croissance.

Le conseil d'administration remercie tous les collaborateurs et collaboratrices de la BAS pour leur engagement exceptionnel durant cet exercice exigeant. Sans cet investissement remarquable, la Banque Alternative Suisse ne serait pas ce qu'elle est: un établissement unique et précurseur dans le paysage bancaire suisse.

Au nom du conseil d'administration

Eric Nussbaumer
président

COOPÉRATIVE D'ÉTUDIANT-E-S

PORTAIT «LA CIGUË»

48 chambres réparties dans 8 appartements:
Les surfaces du nouveau bâtiment de la Ciguë
ont été utilisées de manière optimale.

À Genève, la coopérative la Ciguë gère 450 chambres pour personnes en formation. L'aventure a démarré en 1986: «Nous installons des étudiant-e-s dans des logements qui devaient être rénovés ou détruits, profitant du délai entre le départ des habitant-e-s et le début des travaux», explique Guillaume Käser, responsable de la communication externe pour la coopérative.

Depuis, la Ciguë s'est lancée en parallèle dans la construction et la rénovation de bâtiments. Des projets qui n'auraient jamais pu voir le jour sans la BAS, qui les a tous financés à hauteur de 80% en moyenne.

Dernière réalisation en date, un immeuble situé rue de la Coulouvrenière, juste en face de l'Usine, le fameux centre culturel autogéré. Un voisinage peu propice à l'installation de familles. De plus, la parcelle est orientée nord et très étroite. L'architecte Charles Pictet

a donc imaginé un bâtiment très mince qui abrite 48 chambres réparties dans 8 appartements possédant chacun une cuisine et un salon commun. En outre, l'immeuble dispose d'une terrasse et d'une salle de réunion, également accessibles aux personnes habitant le quartier, de façon à favoriser les échanges. «Nous privilégions ces appartements communautaires, car c'est la meilleure façon d'utiliser l'espace au maximum», souligne Guillaume Käser.

Autre souci récurrent, l'écologie. Ici, des panneaux solaires et deux boilers de 10'000 litres couvrent 85% des besoins en eau chaude et en chauffage. Si nécessaire, une chaudière à pellets prend le relais. Depuis que les standards Minergie existent, tous les bâtiments de la Ciguë s'y conforment, certains appartenant même aux catégories P et Eco.





EXPLICATIONS SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

Pour la BAS, 2012 a commencé «en fanfare»: le 20 janvier 2012, la Banque Cantonale de Zurich lui décernait la deuxième place de son Prix 2012 du développement durable pour les PME, déclarant que la BAS est un établissement qui ne se contente pas de parler de protection de l'environnement et de bien-être commun, mais qui s'engage quotidiennement pour cela. Cette récompense fut un début motivant dans une année marquée par le changement, les idées nouvelles et la dynamique, mais aussi par une réflexion sur les qualités intrinsèques de la BAS.

Nouvelles stratégies sectorielles

2011 avait été l'année de la formulation de nouvelles lignes directrices et de la finalisation de la stratégie d'entreprise 2016. 2012 fut celle de l'élaboration de nouvelles stratégies pour chaque secteur d'activité de la banque. Voici les objectifs et les grandes lignes définies pour la période qui nous sépare de 2016:

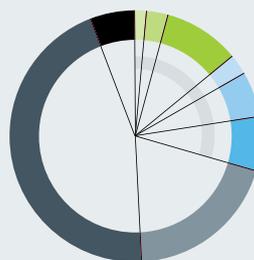
L'octroi de crédits reste le cœur de métier de la BAS. Nous nous concentrons sur des secteurs précis de l'économie alternative, parmi lesquels les énergies renouvelables, les coopératives d'habitation ou encore les entreprises qui visent également une économie durable et socialement compatible. Dans ce domaine, nous voulons nous distinguer de la concurrence par notre compétence et notre expérience et traiter sur un pied d'égalité avec notre clientèle.

Nous visons une croissance rapide dans le domaine du conseil en placement. A cet effet, nous remanierons notre rating BAS et com-

pléterons notre offre par des produits tiers ou par nos propres produits. Nous prévoyons notamment d'introduire la gestion de fortune ainsi que le conseil et le soutien aux PME dans la mobilisation de capital.

Dans le secteur de la banque de détail, qui fait office de porte d'entrée aux affaires de crédit et de placement, nous examinerons nos prestations et comblerons des lacunes dans notre gamme de comptes tout en développant davantage les canaux de distribution électroniques des médias.

Segment de clientèle



	Segment de clientèle	%
Clientèle commerciale	● Formation et culture	1,5
	● Agriculture biologique	2,8
	● Energies renouvelables	9,9
	● Hôtellerie-restauration et centres de séminaires	2,6
	● Institutions sociales et santé	6,0
	● Autres PME	6,9
	● Immeubles d'habitation à usage propre (maisons individuelles et PPE)	19,7
● Immeubles d'habitation loués (coopératives et immeubles locatifs)	44,8	
● Immeubles commerciaux (loués)	5,8	
	Total	100,0
	dont Hypothèques-BAS avec le Rating immobilier BAS®	23,3

Organisation simplifiée et positionnement clair

En 2012, nous avons adapté l'organisation de la BAS en collaboration avec le conseil d'administration. La nouvelle organisation est plus simple, les voies de décision plus courtes. Un nouveau secteur baptisé Gestion d'entreprise est venu compléter les deux secteurs opérationnels clés Financements et Placements ainsi que le secteur Logistique et services. Un niveau hiérarchique a été supprimé, désormais, chaque secteur est dirigé par un membre de la direction. Celle-ci sera élargie à quatre personnes dans le courant de l'année.

Durant l'exercice sous revue, nous nous sommes également penchés sur la marque «Banque Alternative Suisse». Nous avons défini les grandes lignes de notre activité bancaire et de notre communication à travers huit valeurs de marque représentant les prestations, les forces et les prétentions de la BAS (voir recto de la quatrième de couverture). Pour ancrer des valeurs comme «réflexion éthique», «engagement» et «compétence», l'équipe de la BAS en a débattu dans le cadre de formations continues et a défini leur importance au quotidien.

La BAS a fait entendre sa voix

Evasion fiscale et impôt libérateur, deux sujets âprement discutés en 2012 dans les médias et au sein du grand public, ont offert à la BAS une plateforme idéale pour exposer à un public élargi son modèle d'affaires résolument tourné vers l'avenir. Les milieux spécialisés ont largement fait appel à son expertise en

matière d'argent propre, philosophie qu'elle applique depuis sa création.

L'initiative pour le paysage nous a donné une autre occasion de prise de position qui a bénéficié d'un vaste écho dans les médias: l'an dernier, la BAS a lancé un outil permettant d'exclure le financement de projets de construction favorisant le mitage. Par ce signe fort, nous avons montré que les banques doivent elles aussi assumer plus de responsabilités dans la protection du paysage.

Le défi des exigences en fonds propres

Suite aux crises financières de ces dernières années, de nouvelles exigences en matière de fonds propres ont été édictées en 2012. Les banques établies en Suisse doivent couvrir leurs activités par nettement plus de fonds propres, de meilleure qualité (Bâle III). Cette situation constitue un défi pour la BAS, notamment en raison de sa croissance: si nous voulons faire évoluer notre volume de crédits au même rythme que le total de notre bilan, nous avons besoin de plus de fonds propres.

Notre planification du capital repose sur trois piliers: premièrement, une dotation accrue des réserves à partir du bénéfice annuel; deuxièmement, des augmentations de capital régulières comme ce fut le cas jusqu'à présent; troisièmement, un développement de nouveaux instruments qui permettront à de plus grands investisseurs de participer de manière adéquate au capital de la BAS. En conséquence, nous avons émis en 2012 notre premier emprunt subordonné (Tier one) qui a été souscrit à hauteur de

EXPLICATIONS SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

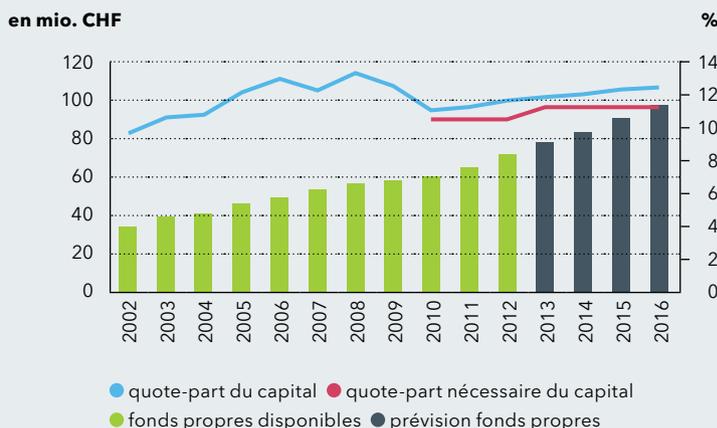
2 millions de francs. Quoique ce résultat n'ait pas répondu à nos attentes, il nous a permis, avec l'augmentation de capital ordinaire de 3,99 millions de francs et l'affectation aux réserves de 1,5 million de francs provenant des résultats générés par notre activité, d'accroître nos fonds propres de plus de 7 millions de francs en 2012.

La croissance reste constante

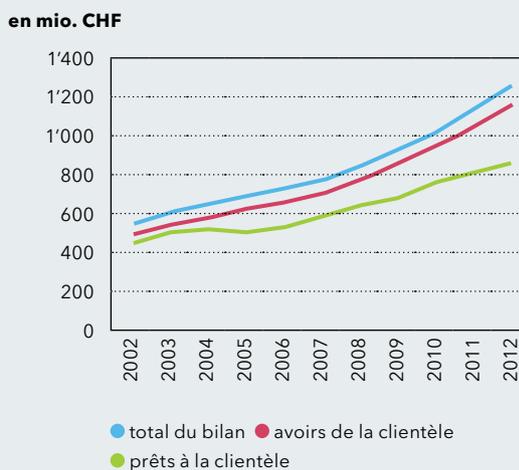
Le total du bilan a progressé de 11,1 %, passant de 1,124 à 1,249 milliard de francs. Cette évolution est principalement financée par un important apport de fonds nouveaux. Dans la foulée, le nombre de clientes et clients passifs a enregistré une hausse réjouissante de 1'636, passant à 28'533.

Les prêts ont progressé de 809 à 854 millions de francs. Cela correspond à une hausse de 5,6 %. Nous avons été particulièrement satisfaits de constater que la plupart des nouvelles affaires portent sur des secteurs que notre stratégie sectorielle considère comme prioritaires. Deux exemples l'illustrent: nous avons octroyé à la Filature de Laine peignée d'Ajoie (FLASA), une entreprise particulièrement soucieuse de l'environnement, un crédit d'encouragement qui lui a permis l'équipement d'une installation photovoltaïque. Grâce à notre soutien, la coopérative Alte Bürsti a acquis en droit de superficie la friche industrielle de l'ancienne broserie Walther à Oberentfelden et l'a réaffectée en centre artisanal et culturel. En fin d'exercice, l'équipe du secteur Financements gérait 852 clientes et clients.

Besoin croissant de fonds propres



La BAS croît continuellement



Le bas niveau des taux d'intérêt a continué à représenter en 2012 un défi majeur. La concurrence des prix s'est encore renforcée. L'intérêt moyen des crédits a baissé de 2,45 à 2,33 %. Malgré une augmentation du volume des prêts, le produit des opérations d'intérêt a reculé de 1 % ou 203'000 francs. Cette évolution est due notamment à la forte demande de crédits à taux fixe. En contrepartie, nous avons enregistré dans les affaires passives un transfert de fonds de la clientèle des obligations de caisse vers les comptes qui n'offrent pratiquement aucune rémunération. Ce mouvement, allié à une légère adaptation des intérêts passifs, nous a permis de maintenir la marge d'intérêt à 1,70 %, soit à un niveau un peu supérieur à celui de l'exercice précédent.

Les placements en obligations de caisse ont légèrement augmenté à 202 millions de francs en fin d'exercice. Fait particulièrement réjouissant, les obligations de caisse d'encouragement ont progressé de 12 millions de francs pour atteindre 91 millions de francs. Le volume des dépôts s'est inscrit en hausse de 55 millions de francs à 211 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de 35 %. Nous sommes ravis de constater qu'un nombre croissant de fondations et d'associations proches de la BAS font appel à elle pour investir leur patrimoine de manière utile à la société et à l'environnement. En fin d'exercice, l'équipe de conseil en placement gérait près de 1'700 clientes et clients, soit 230 de plus qu'en 2011. La fortune totale totalisait 534 millions de francs. Le résultat

des opérations de commission sur titres et placements est passé de 727'000 à 1'001'000 francs.

Le bénéfice brut a progressé pour s'établir à 6,32 millions de francs. Ce bon résultat est essentiellement imputable au fait que les charges de personnel et les frais généraux ont augmenté plus lentement que prévu. Par ailleurs, les résultats des opérations de commission et de prestations de service ainsi que le résultat immobilier ont dépassé nos attentes. Les correctifs de valeur, provisions et pertes se sont accrus de 325'000 francs par rapport à l'exercice précédent, notamment sous l'influence d'un crédit important assorti d'impondérables financiers. Déduction faite des impôts, soit 426'000 francs, et d'une attribution de 1,5 million de francs aux réserves, la BAS enregistre un bénéfice de 705'591 francs.

Bouleversements et renouveau

2012 a été un bon millésime tant sur le plan des résultats financiers qu'en ce qui concerne les jalons posés par la BAS pour bâtir un avenir florissant.

Il s'agit maintenant de consolider ces importants changements stratégiques et organisationnels, de mettre en œuvre les nouvelles stratégies sectorielles et, enfin, de fortifier la raison d'être de la BAS tout en la faisant évoluer. Ainsi nous continuerons de participer activement au débat sociopolitique autour de la place financière suisse et à faire entendre notre voix. L'évolution de la régulation en matière de rémunérations dans les

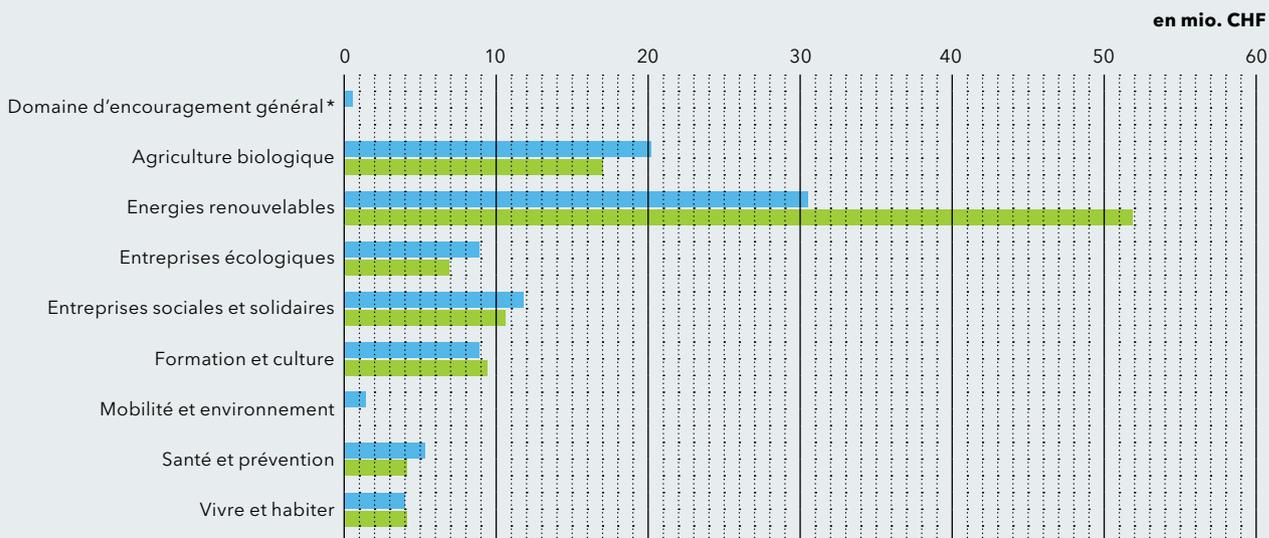
EXPLICATIONS SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

affaires de placements nous occupera notamment. Nous avons également l'intention d'instituer un dialogue avec notre clientèle sur nos valeurs et sur la contribution que nous pouvons apporter à un développement écologique et social.

La BAS bénéficie d'un très bon accueil sur le marché. C'est pourquoi nous anticipons en 2013 également un important apport de fonds nouveaux. Pour pouvoir les investir de manière pertinente et économique, nous devons renforcer davantage nos fonds propres. C'est en effet indispensable si nous voulons progresser plus rapidement sur le front des affaires actives et réduire à moyen terme notre important excédent de liquidités.

Nous escomptons réaliser des résultats stables malgré la rémunération globalement plus faible que rapportent nos crédits. Les charges d'exploitation s'accroîtront en 2013 en raison du pourvoi nécessaire de postes importants au sein de l'équipe, avec pour conséquence des répercussions sur le résultat de l'exercice. Il n'en reste pas moins important d'investir maintenant pour créer des bases solides pour l'avenir. Jamais notre modèle BAS n'avait rencontré un si grand écho. Nous voulons répondre à cette attente en proposant aux consommatrices et consommateurs critiques et responsables une banque qui partage leurs valeurs et satisfait leurs besoins.

Secteurs d'encouragement: fonds et utilisations au 31. 12. 2012



● obligations de caisse d'encouragement (fonds des secteurs d'encouragement)

● crédits utilisables au 31. 12. 2012 (utilisation des secteurs d'encouragement)

* le secteur sera supprimé une fois les titres physiques échus

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

A l'assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe (pages 2 – 22 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance suffisante que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 1er février 2013

Bankrevisions- und Treuhand AG

Gerardo Moscariello
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Erika Amstutz
Experte-comptable avec
brevet fédéral

STOPPER LE MITAGE DU TERRITOIRE EN DENSIFIANT LA CONSTRUCTION

THÈME PRINCIPAL

Les crédits hypothécaires sont plus avantageux que jamais: ce n'est donc pas étonnant que l'on construise beaucoup, malgré ou plus exactement en raison de la crise financière et économique internationale. En conséquence, à chaque seconde, un mètre carré de territoire suisse disparaît sous le ciment ou le goudron. La BAS a décidé de dire stop là où c'est nécessaire.

Le mitage et la modification de notre paysage familial étaient déjà sujets à discussion en 1955. Dans un mince ouvrage intitulé «Achtung: die Schweiz» («Attention: la Suisse»), Lucius Burckhard, Max Frisch et Markus Kutter mettaient en garde contre la croissance incontrôlée du paysage urbain. Bien que la Suisse se soit dotée en 1980 d'une loi sur l'aménagement du territoire qui sépare zones constructibles et non constructibles, mais son principe n'est pas aisé à pratiquer, un quart environ des constructions sont situées hors des zones à bâtir. Les conséquences sont connues: l'écologie en souffrance, des terres agricoles fertiles perdues à jamais, des animaux et des plantes privés de leurs habitats, un paysage irrémédiablement saccagé.

Aujourd'hui, tout le monde est d'accord: ce développement territorial est tout sauf durable. Les nouveaux quartiers créés à la périphérie des villes et des villages coûtent très cher en infrastructures: chaque maison individuelle doit être équipée de ses propres conduites d'alimentation et d'évacuation, parfois longues de plusieurs centaines de mètres. A long terme, la facture d'entretien est élevée. Un vif débat s'est engagé sur la manière de mettre fin à cette tendance.

Indépendamment de l'agenda politique, les organisations de protection de l'environnement s'engagent particulièrement en faveur de la protection du paysage.

Sensibiliser la population

Pro Natura, la plus grande propriétaire de zones protégées en Suisse, s'est donné pour mission d'en préserver plus que le petit un pour cent qu'elle détient. «A travers notre campagne «Des paysages pour la vie», nous nous engageons pour le pays tout entier», signale Jan Gürke, responsable du projet. Séminaires, formations et «calculateur logement et mobilité» visent à sensibiliser les spécialistes de l'aménagement du territoire aussi bien que le grand public. Nous devons tous prendre conscience qu'en habitant loin des centres, voire en construisant en pleine campagne, nous détruisons les terres agricoles et nous générons en plus des déplacements qui polluent l'environnement.

Benedikt Loderer, «randonneur urbain» et architecte, considère la villa comme le pire des maux en matière de gaspillage du sol. Il évoque plusieurs causes du mitage du territoire, notamment l'extension des infrastructures, et souligne aussi l'aspect économique: «C'est une affaire de classement de zones, de transformation de terres agricoles en terrains constructibles.»

Les milieux politiques ont discuté ce printemps de la manière de limiter l'extension des zones à bâtir, puisque la Suisse en a bien assez. Environ un cinquième des zones à bâtir n'est pas construit et d'après les calculs de la Confédération, les réserves sont suffisantes pour accueillir jusqu'à 1,7 million d'habitant-e-s

supplémentaires. Une taxe sur les plus-values résultant de la mise à disposition de zones à bâtir et un renchérissement du trafic pendulaire pourraient inciter la population à se rapprocher de son lieu de travail, situé la plupart du temps en ville. Selon les sondages, nous sommes encore quelque 80 % à vouloir habiter «le plus près possible de la nature», ce qui engendre un conflit d'intérêt, puisque les surfaces habitées continuent ainsi à progresser.

Desinfier pour gagner de la place

Une autre solution vient de la densification. Les zones industrielles en friche offrent encore assez d'espace pour de nouvelles constructions pour les dix années à venir, que ce soit pour l'habitat, le travail ou le commerce. Il faut aussi construire plus haut, ce qui ne va pas de soi sur le plan du droit de voisinage. C'est pourquoi le danger «d'exportation» du mitage du territoire existe donc: lorsqu'une commune refuse une construction, il s'en trouve toujours une autre dans les environs pour l'accepter, contente d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants. Benedikt Loderer exige une «loi sur le sol» qui, à l'instar de la loi sur la forêt, imposerait une compensation pour chaque nouvelle construction.

Le géographe Christian Schwick est convaincu que même un scénario extrême – une Suisse à dix millions d'habitant-e-s – est gérable moyennant une densification de facteur 1,25, sans nouvelles zones à bâtir. Les centres commerciaux périphériques devraient s'élever sur deux niveaux, il faudrait bâtir cinq maisons individuelles au lieu de quatre

sur la même surface et les immeubles des villes devraient compter cinq étages au lieu de quatre. Dans les agglomérations, une densification de 10 à 15 % suffirait. «En planifiant intelligemment, on peut préserver les espaces urbains non bâtis», ajoute-t-il. Zoug et Genève autorisent un indice d'utilisation supérieur lorsqu'une partie des appartements est à loyer modéré. Un modèle que Zurich envisage d'adopter également.

Le mitage du territoire est aussi dû aux crédits bon marché. Benedikt Loderer souligne que ce sont en définitive les banques qui le financent, «car une villa, c'est comme une tirelire: on y met une hypothèque et il en sort des intérêts». La BAS a choisi de mettre un frein à cette tendance en introduisant en 2012 un instrument d'évaluation de chaque demande de financement de crédit hypothécaire. Il suffit d'indiquer au logiciel – développé par Christian Schwick et son équipe – l'emplacement exact de l'objet, la surface exigée et le nombre de logements et d'habitant-e-s pour que ce logiciel calcule dans quelle proportion le projet contribue au mitage du territoire. Le système connaît la «densité» de chaque carré de 300 mètres sur 300 du territoire suisse, les limites actuelles des zones urbanisées, la dispersion des bâtiments et le nombre d'habitant-e-s. Ce logiciel a d'ailleurs été présenté dans le cadre de plusieurs congrès scientifiques où l'initiative pionnière de la BAS a rencontré un écho très positif.

Sites Internet intéressants

www.pronatura.ch/paysages
www.zersiedlung.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Point fort 2012: Comment résoudre les conflits économiques dans un contexte de taux d'intérêts bas

Depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, crise qui perdure, il est devenu nettement plus difficile pour la BAS d'agir en accord avec sa vocation de «banque pour le quotidien centrée sur l'éthique». La marge d'intérêts a fondu et avec elle la marge de manœuvre économique. Or celle-ci est nécessaire pour initier des investissements dans des projets éthiquement pertinents.

Les conflits économiques: un domaine de responsabilité éthique

Les conflits économiques s'amplifient lorsque la situation économique est tendue. En tant que banque «centrée sur l'éthique», la BAS se doit d'aborder de telles situations de manière responsable.

Les conflits économiques peuvent concerner directement toutes les relations d'affaires de la BAS, à savoir celles qu'elle entretient avec sa clientèle d'épargne et de crédit, avec les investisseuses et investisseurs, avec les membres de son personnel et avec ses concurrents sur le marché. La plupart de ces conflits naissent des turbulences qui secouent l'économie mondiale et qui sont à l'origine de l'effondrement général des taux d'intérêt. Même si la BAS n'a pas contribué à cette situation, elle y est néanmoins confrontée.

Un conflit potentiel dans le modèle d'affaires global

La pression économique accrue constitue un défi majeur pour le modèle d'affaires de la BAS. La banque a donc entamé une stratégie de crois-

sance, non seulement pour élargir son domaine d'influence éthique, mais également pour alléger cette pression et améliorer, par là-même, sa situation bénéficiaire. La pierre angulaire de cette stratégie réside dans une croissance du volume d'affaires s'accompagnant d'une augmentation sous-proportionnelle des coûts. La BAS a atteint cet objectif durant l'exercice sous revue, comme lors de l'exercice précédent.

Relations d'affaires au-delà de l'économisme

Le modèle d'affaires de la BAS repose sur le principe qui veut que ses acteurs, qu'il s'agisse de la clientèle ou de la banque elle-même, n'exploitent pas économiquement tout ce qui peut l'être. La BAS renonce d'ailleurs expressément à maximiser ses gains. Cet autre modèle économique permet ici une certaine générosité et empêche là des gains excessifs – selon ce qui convient éthiquement. Ce modèle d'affaires doit absolument être préservé, même lorsque les temps sont difficiles.

Cependant, les démarches nécessaires pour accroître les excédents pourraient se faire au détriment des membres du personnel de la banque. La charge de travail a certes augmenté, mais pas de manière excessive. Les collaboratrices et collaborateurs de la BAS veulent continuer à s'engager pour que le modèle d'affaires de la BAS puisse encore gagner en efficacité.

Par ailleurs, la clientèle pourrait elle aussi pâtir de la stratégie de réduction des coûts. Il est un fait que certains entretiens sont devenus plus brefs, que les produits sont progres-

sivement standardisés et que l'on consacre moins de temps à la «petite» clientèle qu'à celle dont la marge contributive est plus importante. Cette évolution est elle aussi acceptable et légitime sur le principe, puisqu'on est également en droit d'attendre du «fair-play» de la part de la clientèle.

Globalement, la BAS manifeste un grand discernement face aux turbulences économiques actuelles et démontre un niveau de réflexion éthique élevé sur les modes de pensée et les conceptions qui en sont responsables.

Désamorcer la situation à petite comme à grande échelle

Il ne suffit pas de gérer les situations inéluctables, il faut également s'attacher à les désamorcer. Les efforts dans la communication d'entreprise font partie des mesures «à petite échelle». Il s'agit en particulier pour la BAS de montrer à sa clientèle de crédit en quoi faire partie des clientes et des clients de la BAS est un acte sensé tant d'un point de vue éthique que sociopolitique. Cette démarche permettrait dans un même temps d'atténuer le problème du recul de la marge sur opérations d'intérêts.

A plus grande échelle, la BAS est appelée à intervenir sur le plan politique. Dans la mesure où la phase persistante de taux d'intérêts bas est imputable au système actuel de création de monnaie, il pourrait être pertinent de favoriser le débat sur une réforme monétaire.

Berlin, 31 janvier 2013

Dr Ulrich Thielemann

ASSOCIATION FONDS D'INNOVATION

Le Fonds d'innovation encourage différentes initiatives en mettant à leur disposition un capital propre sous forme de participations, ou en leur octroyant des prêts et des cautions. Il soutient ainsi des projets, institutions et entreprises modèles dotés de peu de ressources financières, mais dont les structures sont viables et les idées convaincantes.

Les moyens de l'association Fonds d'innovation proviennent avant tout de donations de la Banque Alternative Suisse (BAS) et des dons de dividendes d'actionnaires de la BAS. Les autres dons de toute nature – y compris les legs et héritages – sont possibles et bienvenus en tout temps.

L'assemblée générale de la BAS a voté l'attribution à l'association Fonds d'innovation de CHF 100'000 sur les résultats de l'année 2011. Des actionnaires ont fait don de leur dividende pour près de CHF 87'000. L'association Fonds d'innovation peut ainsi poursuivre son activité.

Quatre nouveaux engagements ont marqué ce seizième exercice:

un prêt à la coopérative de crédit EthicCapital qui octroie des microcrédits pour des projets sociaux et écologiques en Géorgie.

- Prêt: CHF 20'000
www.ethiccapital.eu

une participation dans la société Alpkäserei Urnerboden AG, à Bürglen, qui projette de construire et exploiter une nouvelle fromagerie d'alpage sur le plateau uranais.

- Participation: CHF 50'000
www.alpkaserei-urnerboden.ch

un prêt à l'entreprise individuelle «r going hochstrasser», Roger Hochstrasser, à Aarau, qui a conçu un siège dynamique pour fauteuils roulants électriques.

- Prêt: CHF 50'000
www.rgoing.ch

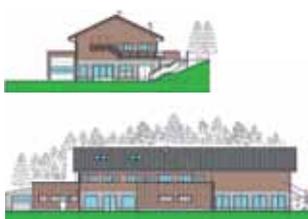
une participation dans la coopérative sociodiconale Werke GsdW, à Zurich, qui gère une institution de thérapie intégrative et deux établissements hôteliers.

- Participation: CHF 50'000
www.gsdw.ch

Le Fonds d'innovation remercie chaleureusement l'ensemble des donatrices et des donateurs de leur soutien, en son nom ainsi qu'en celui des entreprises et projets bénéficiaires.



Prêt à la coopérative de crédit EthicCapital en Géorgie



Participation à la société Alpkäserei Urnerboden AG



Prêt pour la conception d'un siège dynamique pour fauteuils roulants



Participation dans la coopérative sociodiconale Werke GsdW

TROIS SEMAINES DE BOUCHE À OREILLE, ONZE PARTIES PRENANTES AUTOUR DE LA TABLE

PORTRAIT «FAMILLE BUTSCHER»

La génération précédente avait eu l'idée de tirer meilleur parti de cette grande parcelle occupée par une villa et idéalement située juste au-dessus de la gare de Liestal, mais sans jamais la réaliser. Il y a quelques années, l'architecte Werner Scholer, sa sœur Claudia et son beau-frère Christian Butscher-Scholer ont décidé de concrétiser cette idée, même si se résoudre à faire démolir la vieille maison ne fut pas facile.

C'est volontairement qu'ils ont choisi le bouche à oreille pour trouver des personnes désireuses d'habiter dans des constructions densifiées: ils ont informé des voisins, qui en ont parlé à leurs connaissances «et en un rien de temps, nous avons réuni onze parties prenantes autour de la table», retrace Christian Butscher. Huit d'entre elles occupent aujourd'hui les deux immeubles dotés d'un accès commun.

Deux ans durant, le groupe a discuté des attentes et du type d'habitat – et aussi d'argent. «Nous avons remis bien des choses en question, mais jamais le fait que nous voulions une construction densifiée»,

explique Christian Butscher. Parmi les personnes y habitant actuellement, on compte également d'anciens propriétaires de maisons individuelles. Ils vivent désormais dans un espace plus restreint, mais dans une maison Minergie-P produisant de l'énergie par l'utilisation de la chaleur et du rayonnement solaire et dont la chaudière à pellets ne fonctionne que quelques semaines en hiver grâce à un collecteur haut de trois étages. Les chasses des toilettes fonctionnent à l'eau de pluie, une seule voiture occupe le parking de onze places imposé par la loi sur les constructions. Les habitantes et les habitants refusent l'étiquette de «projet pour personnes âgées», même si leur âge varie entre fin cinquantaine et début septantaine. Les logements ont été conçus sans barrières architecturales; on ne sait jamais.

La BAS a financé ce projet de 5,5 millions de francs de communauté de propriétés par étages. Les banques traditionnelles s'y étaient refusées, entre autre parce que la communauté n'avait pas fait appel à un entrepreneur général.





«Nous avons remis bien des choses en question, mais jamais le fait que nous voulions une construction densifiée»

Christian Butscher, propriétaire

INDICATEURS SOCIAUX BAS

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Personnel			
Effectif	84	80	80
Effectif en postes à plein temps	68	64	65
Postes à temps partiel (< 90%)	46	44	42
Proportion de femmes dans l'effectif	60%	60%	59%
Proportion de femmes dans le nombre de postes en pour-cent	55%	56%	58%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ , dans l'effectif	46%	46%	52%
Proportion de femmes aux postes dirigeants ¹ , en postes à plein temps	43%	43%	48%
Rapport femmes : hommes occupant un poste dirigeant à temps partiel ¹	5 : 1	6 : 1	8 : 1
Nombre d'apprenant-e-s	3	3	2
Taux de rotation	1,2%	7,5%	15%
Création d'emplois	5%	-1%	4%
Années d'ancienneté	7,4	7,1	6,7
Formation continue			
Jours de formation continue ² par personne, en postes à plein temps	3,6	5,0	4,1
Rapport frais directs de formation : masse salariale	1,60%	1,62%	1,36%
Nombre de personnes formées dans le domaine du blanchiment d'argent	65	49	62
Salaire			
Salaire brut le plus bas	4'120.–	4'367.–	4'307.–
Salaire brut le plus élevé	15'078.–	19'728.–	15'133.–
Rapport salaire le plus bas : salaire le plus élevé ³	1 : 3,66	1 : 4,5	1 : 3,5
Prime collective ⁴ (par poste à 100%)	1'200.–	570.–	1'000.–
Indemnités de la direction	voir annexe 5.2		
Gestion environnementale			
Nombre de personnes (postes à plein temps) qui s'occupent d'aspects environnementaux dans le déroulement des procédures de travail	40	38	39
Nombre de spécialistes en environnement (postes à plein temps)	0	0	1
Nombre de personnes formées pour s'occuper d'aspects environnementaux	0	1	50
Durée de la formation en personnes-heures	0	8	80

¹ Membres de la direction, chef-fe-s de secteur, de service et de groupe

² Durant l'année a également eu lieu un forum éthique pour tout le personnel.

³ Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1 : 5.

⁴ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX BAS

Indicateur ^a	Unité val.	Qualité des données			2011		2010	
	absolue (relative)	absolue	données	(relative)	absolue	(relative)	absolue	(relative)
Déchets	t (kg/coll)	5,7	–	114	4,9	103	6,9	142
Valorisation/Recyclage	(%)		2	81		78		78
Incinération	(%)		2	19		22		22
Consommation d'eau	m ³ (m ³ /coll)	336	–	7,1	360	7,6	399	8,2
Eau de pluie	(%)		2	11		11		30
Eau potable	(%)		3	89		89		70
Consommation d'électricité	GJ (GJ/coll)	458	–	6,7	469	7,2	567	8,8
Centrales hydroélectriques	(%)		3	98		94		92
Photovoltaïque	(%)		3	2		5		–
Electricité mix suisse	(%)		2	–		1		8
Déplacements professionnels	km (km/coll)	149'044	–	1'986	167'372	2'485	131'846	2'036
Train	(%)		2	86		90		91
Voiture	(%)		3	3		5		5
Avion	(%)		3	11		4		4
Consommation totale de papier	t (kg/coll)	8,7	–	142	13,2	209	14,5	224
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)		3	87		91		94
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	(%)		3	13		9		6
Part de papier FSC dans la consommation totale de papier	(%)		3	17		12		9
Impacts environnementaux^b	non additionable		–					
Consommation directe d'énergie	GJ (GJ/coll)	475		7,0	481	7,4	584	9,0
Gaz à effet de serre directs ^c	t eq-CO ₂ (kg/coll)	1,4		20	0,9	14	1,3	21
Consommation indirecte d'énergie pour production d'énergie	GJ (GJ/coll)	595		8,7	601	9,3	807	12,5
Gaz à effet de serre indirects imputables à la production d'énergie	t eq-CO ₂ (kg/coll)	1,9		27	2,1	32	2,9	44
Autre consommation indirecte d'énergie ^d	GJ (GJ/coll)	394		5,8	515	8,0	491	7,6
Autres gaz à effet de serre indirects ^d	t eq-CO ₂ (kg/coll)	19,8		258	27,0	385	24,4	350

^a Chiffres Olten et Lausanne. Déchets, eau et chauffage Olten uniquement. Pour le calcul des impacts environnementaux, nous avons extrapolé les consommations à l'ensemble de l'organisation (Olten et Lausanne).

^b Calcul au moyen des « indicateurs VfU » (VfU = Verein für Umweltmanagement in Banken, Sparkassen und Versicherungen).

^c Imputable p. ex. au transport du gaz naturel de Russie jusqu'en Europe occidentale.

^d Déplacements professionnels, préparation de l'eau, traitement des déchets, production de papier.

Légende ECF sans chlore élémentaire
TCF sans chlore
FSC Forest Stewardship Council, Label de sylviculture durable
GJ gigajoule
coll collaboratrice/
collaborateur (par poste à 100%)
km kilomètre
t tonne
kg kilogramme
m³ mètre cube
eq-CO₂ équivalent dioxyde de carbone

Qualité des données 3 Mesures exactes (factures, compteurs, etc.)
2 Calculs/estimations exactes
1 Estimations sommaires

KARTHAGO – LE VILLAGE VERTICAL

PORTRAIT «KARTHAGO»

La coopérative Karthago fonctionne comme une grande communauté d'habitation de plus de cinquante personnes.





Issu du mouvement des squatters zurichois des années 80, le modèle de coopérative Karthago fonctionne depuis l'été 1997. Un immeuble de bureaux réaffecté du 3^e arrondissement de la ville abrite aujourd'hui neuf communautés d'habitation réunissant plus de cinquante personnes du nourrisson à la grand-mère, des célibataires aux familles en passant par les couples. A cette époque, les travaux de transformation avaient été cofinancés par la BAS. Le modèle Karthago a une particularité exceptionnelle: chaque soir de la semaine, un repas de qualité bio est préparé par une professionnelle. Manger ici c'est vivre bon marché, car le loyer inclut non seulement les charges – de l'électricité jusqu'aux détergents – mais aussi le salaire de la cuisinière.

«Nous fonctionnons comme les autres coopératives d'habitation», explique Martin Lassner (photo), membre fondateur de Karthago. A vrai dire comme dans une maison exemplaire en matière de politique de construction. La coopérative est à but non lucratif, le bâtiment a été soustrait à la spéculation. En outre, on vit ici plus près les uns des autres qu'ailleurs en ville. Cela n'exige aucune restric-

tion, car grâce au nombre d'espaces communs, à la cour et à la terrasse sur le toit, chaque personne dispose de quelque 180 mètres carrés de surface pour vivre et se mouvoir.

Le modèle Karthago requiert moins de tolérance que les habitats communautaires classiques, déclare avec conviction Simone Oppenheim, habitante de la coopérative, car les conflits courants concernant la cuisine n'existent pas. Dans cette grande cuisine, les tâches sont bien organisées: chaque adulte doit la ranger et la nettoyer uniquement dix fois par an.

Daniel Schiesser, président de la coopérative, constate que l'habitat densifié n'est pas synonyme de fluctuations particulières, huit membres de la génération des fondateurs vivent aujourd'hui encore dans la maison. Chaque communauté d'habitation est chargée de remplacer les personnes qui la quittent. «Ici, les gens sont très différents, ce système de communauté fonctionne bien», dit Chantal Peter (photo), une autre habitante. La participation aux assemblées plénières est facultative. Et dans ce «village vertical», l'autogestion fonctionne parfaitement, même sans plan de lessive.

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2012

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Lieux d'intérêts	Honoraires perçus/actions BAS
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH	20. 5. 2005	Membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta», membre du comité de contrôle depuis le 5. 5. 2012	MA (philosophie/rhétorique), Dr en théologie	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre de la commission d'éthique du Bulletin des médecins suisses	CHF 16'037.50 10 actions
Markus Egger 1965 Niederönz/CH	8. 5. 2010 – 24. 5. 2013	Représentant de l'Association du personnel de la BAS	Informaticien de gestion diplômé WIS/HWV	Responsable Informatique BAS		– 1 action
Barbara Felix 1968 Zürich/CH	8. 5. 2010 – 5. 5. 2012	Membre du comité de contrôle, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	lic. phil. I (sociologie/sciences environnementales), EPG en management du marketing	Secrétaire générale asms Association suisse des spécialistes en recherches de marché et sociales	Experte aux examens du SMC Swiss Marketing, mentore dans le programme d'intégration Incluso de Caritas Suisse	CHF 6'875.00 9 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	7. 5. 2004	Président, membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, président de l'Association éditrice «moneta», membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur HES en électricité, PG Diploma in Social Banking and Social Finance	Entrepreneur social et conseiller national	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne, PS, président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne, président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG, membre du conseil d'administration et associé de Willy Gysin AG membre du conseil de la Fondation Suisse de l'Energie (SES), comité directeur de l'AEE Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	CHF 77'185.25 15 actions
Patrick Schünemann 1966 Biel-Benken/CH	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Dr phil. II, chimiste	Entrepreneur, consultant en systèmes analytiques	Associé et président du conseil d'administration Dixendris AG et Gaggohaas GmbH, chargé de cours auprès de diverses Hautes écoles, membre expert du Club55 of European Experts in Marketing & Sales	CHF 31'562.50 10 actions
François Vuille 1970 Chexbres/CH	8. 5. 2010	Président du comité de contrôle, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Master en énergie EPFL, formation postgrade en analyse des cycles de vie (écobilans), doctorat en astrophysique, University of Cape Town (Afrique du Sud), Bachelor & Master en physique, EPFL	Conseiller stratégique en énergies renouvelables, E4Tech, Lausanne, Suisse	co-associé et membre CA Proxipel Sàrl, co-proprétaire Au20 Sàrl, membre du Advisory Board Softcar SA, Mentor des A3 Angels EPFL, membre de l'Association des Energies Renouvelables, membre de l'International Solar Energy Society (ISES), professeur invité à l'EPFL	CHF 22'724.50 9 actions

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Lieux d'intérêts	Honoraires perçus/actions BAS
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH	8. 5. 2010	Membre du comité de contrôle, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Employé de commerce, MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG, CA Schützen Rheinfelden AG, CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG, CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden, CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden, comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal, président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden, membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden, comité association arts et métiers, Rheinfelden, comité association commerciale, Rheinfelden, CA b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach (dès 1. 2. 2013)	CHF 16'562.50 10 actions
Anita Wymann 1966 Zürich/CH	7. 5. 2004	Vice-présidente, présidente du comité des crédits, membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Lic. iur., employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du comité de l'association «warmer mai», membre du comité de l'association Sappho, coprésidente de l'association LOS, membre du CA de Rossi Binna AG, chargées de cours auprès de la Haute école spécialisée Kalaidos, du CYP et du KV Zurich Business	CHF 50'567.75 10 actions
Dana Zumr 1963 Zug/CH, CZE	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits, membre de l'association Fonds d'innovation, membre du comité de l'Association éditrice «moneta»	Lic. sc. écon. HESG, formatrice brevetée, conseillère en organisation	Chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Zurich des sciences appliquées (ZHAW)	Présidente du comité de l'association éditrice de «Das alternative Bulletin», gérante de l'auberge de Richisau (raison individuelle)	CHF 23'437.50 10 actions

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales/actions BAS
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	21. 8. 2001, à la BAS depuis le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services, service Développement durable, service juridique et compliance, organes de révision, président du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral		100% CHF 175'097.00 20 actions
Martin Rohner 1966 Basel/CH	1. 1. 2012	Président de la direction, secteurs Financer et Distribution Région Suisse alémanique	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises, M. phil., Environnement et développement		100% CHF 202'634.00 –
Edy Walker 1956 Luzern/CH	1. 1. 2005 – 31. 12. 2012, à la BAS depuis le 1. 1. 1998	Secteurs Placer et Distribution Région Romandie, service du personnel, organe de contrôle d'éthique, fondation BAS 2, fondation BAS 3, membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3, gérant de l'association Fonds d'innovation	Expert diplômé en économie bancaire	Membre du conseil de surveillance de l'Institute for Social Banking e. V., réviseur Ecole Rudolf Steiner Haute-Argovie, Langenthal, membre du conseil d'administration de Social Impact AG, Berne	100% CHF 179'323.00 30 actions

PERSONNEL

selon organigramme à partir du 1.1.2013

Secteur Gestion d'entreprise

- Martin Rohner (responsable)

Représentations

- Francisco Cabarrubia (responsable représentation Zurich)
- Nathalie Ruegger (responsable représentation Lausanne)

Marketing & communication

- Barbara Felix (responsable dès le 1.6.2012)
- Barbara Rosslow (responsable jusqu'au 30.6.2012)
- Bruno Bisang
- Roman Fröhlich
- Claudine Ottiger (dès le 1.1.2013)
- Simon Rindlisbacher
- Dominique Roten

Stratégie, durabilité & financements spéciaux

- Edy Walker (responsable)
- Thomas Bieri (dès le 1.1.2013)

Personnel

- Roswitha Kick (responsable)
- Karin Kriesi
- Irem Aylakdurmaz (apprenante dès le 1.8.2012)
- Jehona Bobaj (apprenante)
- Ike Garley (apprenant)
- Daniel Schreiber (apprenant jusqu'au 31.7.2012)

Service d'assistance

- Claudia Salzmann (responsable)
- Esther Kaderli
- Angela Nussbaumer

Secteur Financements

- Martin Rohner (responsable ad interim)
- Lea Degen (responsable jusqu'au 31.12.2012)

Clientèle commerciale

- Thomas Grädel (responsable)
- Peter Hammesfahr
- Jeannette Klarer
- Daniela Kunz
- Marlise Meier

Clientèle immobilière

- Bernadette Schnüriger (responsable)
- Jo Brunisholz
- Barbara Kehrli
- Christian Kohler
- Georg Sieber

Financements Romandie

- Sébastien Volery (responsable)
- Nicole Bardet
- Isabelle Biollay (jusqu'au 31.5.2012)
- Loïc Ecoffey (dès le 1.11.2012)
- Lysiane Gygax
- Monika Lüscher
- Frédéric Nusslé (jusqu'au 30.10.2012)

Financements Zurich

- Francisco Cabarrubia (responsable)
- Zora Lüthi

Prestations de services

- Thomas Steiner (responsable)
- Musa Coban
- Monika Koscinska
- Gregor Kuhfus
- Swen Popiel

Secteur Placements

- Michael Diaz (responsable dès le 1.1.2013)
- Patrick Ingold (responsable jusqu'au 31.12.2012)

Analyse d'entreprises

- Lutz Deibler (responsable)
- Nadia Costa (dès le 1.9.2012)

Asset Management

- Roland Kölsch (responsable dès le 13.2.2013)
- Christian Hufschmid (dès le 1.5.2013)
- Markus Pfister

Clientèle de placements

- Walter Nägeli (responsable)

Suisse alémanique

- Walter Nägeli (responsable)
- Daniela Bevilacqua
- Larissa Gämperle (dès le 19.3.2012)
- Stephan Grätzer
- Silvia Hobi (jusqu'au 24.2.2012)
- Petra Hofmann (dès le 1.4.2012)
- Markus Mühlbacher
- Boris Müller

Romandie

- Nathalie Ruegger (responsable)
- Muriel Gerber
- Simonida Kohler

Clientèle Retail

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)

Suisse alémanique

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)
- Graziana Camastral Rogger
- Lucia Dätwyler
- Giovanna Finocchio
- Mirjam Hofmann
- Manuel Meister
- Lukas Schmid
- Irene Schneider (dès le 1.11.2012)
- Simon Tommer
- Cécile von Allmen (dès le 1.8.2012)

Romandie

- Mary-Laure Jaccard (responsable)
- Chantal Bolay
- Anne-Françoise Bossens
- Suzanne Härle (dès le 1.3.2013)
- Frédéric Nusslé (dès le 1.11.2012)
- Rita Tasca (jusqu'au 30.11.2012)
- Mélanie Vurpillat

Secteur Logistique & services

- Etienne Bonvin (responsable)

Compliance & contrôle des risques

- Reinhard Siegfried (responsable)

Informatique

- Markus Egger (responsable)

Fondation BAS 2 & 3

- Judith Schär-Grunder (responsable)
- Ariane Büttiker
- Cornelia Stillhard

Logistique

- Natascha Meier (responsable)

Trafic des paiements

- Katharina Bolliger-Lüthi (responsable)
- Milena Baranzini
- Renate Kämpfen

Comptabilité & registre actionnaires

- Esther Rütli
- Andrea Gerber (dès le 1.8.2012)
- Werner Hildebrand
- Sandra von Duisburg

Services internes

- Milena Baranzini
- Edith Caccialepre
- Carmen Weishaupt
- Brigitta Widmer

Bureau d'information genevois

- Nathalie Ruegger

Entretien des locaux Olten

- Nenad Vekic

Entretien des locaux Romandie

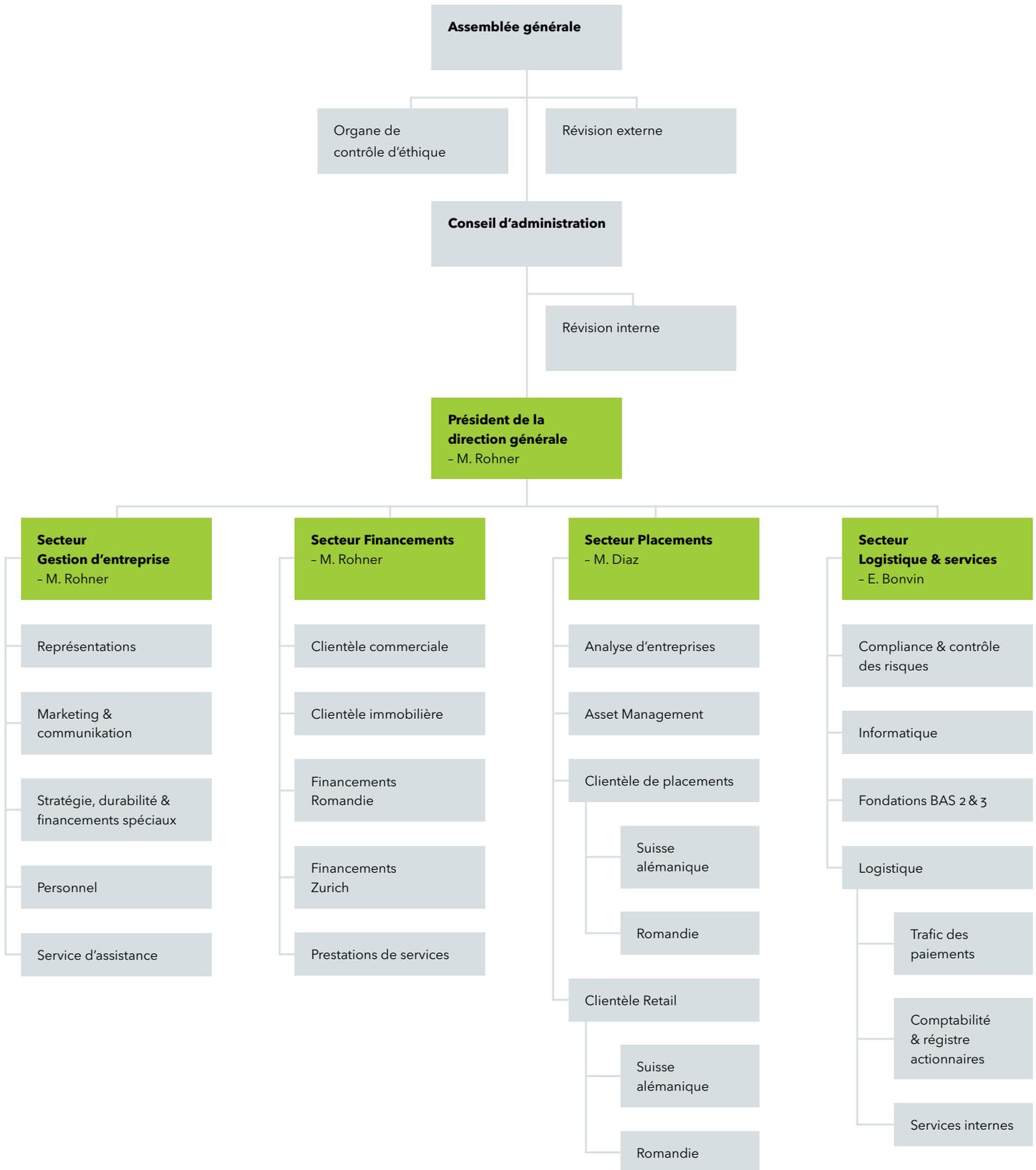
- Maria de Almeida

Fondation BAS 2 & 3

- Etienne Bonvin
- Eric Nussbaumer
- Judith Schär-Grunder
- Edy Walker
- Anita Wymann
- Eva Zumbunn Gämperle

ORGANIGRAMME

au 1. 1. 2013



EN ACCÉLÉRÉ: LA BAS DE 1990 À 2012

1982 Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'il existe en Suisse un grand intérêt pour une banque à but social et écologique.

1987 Fondation du Groupe de Travail Banque alternative (GTBA), qui crée l'association de soutien pour une banque alternative en Suisse. L'association compte rapidement 1'600 personnes au nombre de ses membres ainsi que 120 organisations et entreprises.

1988 Première assemblée générale de l'association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit et des règlements internes de l'organisation et des affaires.

1990 Dépôt de la demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). 2'700 personnes, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 La BAS termine l'exercice avec un bilan total de 57 millions de francs et une perte de 756'000 francs. Elle compte 3'750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 La section francophone de l'association de soutien initiale est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS». La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267'000 francs et un bilan total de 92 millions de francs.

1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

1994 L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291'000 francs. Pour la première fois, 100'000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement défini dans les statuts.

1995 La banque fête le jubilé de 5e anniversaire. Le total du bilan de la BAS s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9'300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 La BAS adopte le SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

1997 Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. La banque ouvre une représentation à Lausanne.

1999 Les effectifs de la BAS augmentent de 36%. Son système informatique est intégralement renouvelé.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour ses 10 ans d'existence. Son bénéfice annuel de près de 600'000 francs lui permet de verser son premier dividende.

2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+ 13%), et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+ 18%).

2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. Un nouveau système de salaire est élaboré.

2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS, qui repose sur le Rating immobilier de la BAS. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et l'abolition du plafond du dividende.

2005 La BAS ouvre un bureau d'information à Bellinzone. Elle compte plus de 20'000 clientes et clients. Le «Prix Égalité» récompense sa politique exemplaire en matière d'égalité hommes/femmes. Un organe de contrôle d'éthique externe remplace le conseil d'éthique. Le total du bilan augmente de 6,5% à 691 millions de francs.

2006 La BAS fête son 15^e jubilé et publie un ouvrage intitulé «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'Alternative». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et migre sur la plateforme informatique bancaire «Finnova».

2008 La crise financière est à la une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle renforce la participation des collaboratrices et collaborateurs et lui confère une base institutionnelle élargie, en adoptant une charte de participation.

2009 La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment construit avec le label Minergie-P dans le canton de Soleure. La raison sociale «Banque alternative BAS» est modifiée en «Banque Alternative Suisse SA».

2010 La BAS fête son 20^e jubilé. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseils. Au dernier trimestre, elle enregistre deux records d'un coup: le bilan total dépasse le milliard de francs et elle accueille son 25'000^e client dans le hall des guichets d'Olten.

2011 L'AG adopte de nouvelles lignes directrices, sur la base desquelles le conseil d'administration élabore une nouvelle stratégie. La BAS se positionne comme le leader convaincant en matière de prestations et services bancaires exclusivement orientés vers l'éthique.

2012 La BAS met en place un instrument qui permet d'exclure les demandes de crédits pour des projets de construction qui favoriseraient le mitage du territoire. Elle obtient la deuxième place du prix du développement durable décerné à des PME par la ZKB (Banque cantonale zurichoise) pour l'application conséquente de ses lignes directrices dans ses activités quotidiennes.

LES HUIT VALEURS DE LA MARQUE BAS



**BANQUE
ALTERNATIVE**
SUISSE

réfléchit de façon éthique

Nous réfléchissons sur ce que veut dire agir bien et juste.

orientée vers les impacts

Nous recherchons un impact positif sur l'environnement et la société.

transparente

Nous œuvrons à la transparence, par exemple à travers la liste des crédits, une politique d'argent blanc, une liste des salaires publiée à l'interne et une structure des frais compréhensible.

conséquente

Notre objectif n'est pas la maximisation du profit mais l'engagement à long terme. Nous travaillons avec des critères clairs en matière d'investissements et de crédits.

tournée vers l'avenir

Nous anticipons des changements dans le système financier et prouvons quotidiennement qu'il est possible de faire autrement.

tournée vers l'économie réelle

L'argent de notre clientèle est investi dans des projets et des investissements dans l'économie réelle et nous ne proposons pas de produits bancaires spéculatifs.

compétente

Nous sommes des professionnels de la banque, mais nos connaissances vont au delà des simples connaissances bancaires.

engagée

La relation avec notre clientèle est partenariale et tout le personnel s'engage fortement pour la BAS et ses objectifs.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Molkenstrasse 21
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch